

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

Session 2018

Série ST2S

Sciences et technologies de la santé et du social

Histoire-Géographie

Durée : 2 heures 30

Coefficient : 2

Le candidat doit répondre à toutes les questions de la 1^{ère} partie.
10 points

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices de la 2^{nde} partie.
10 points

Les calculatrices ne sont pas autorisées.

Ce sujet comporte 12 pages numérotées de 1/12 à 12/12.
Dès qu'il vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

La feuille **Annexe page 12/12** est à rendre avec la copie d'examen.

PREMIERE PARTIE

(10 points)

Questions d'histoire :

1. Sur le fond de carte fourni en annexe p. 12/12 (à rendre avec la copie d'examen) :
 - localisez et nommez un pays fondateur de la Communauté Économique Européenne (France exclue) ;
 - localisez et nommez un pays de l'ancien bloc de l'Est pendant la Guerre froide, aujourd'hui membre de l'Union européenne.

(2 points)
2. « Suite à la décolonisation, les pays d'Afrique subsaharienne connaissent des difficultés pour instaurer et maintenir la démocratie ». Justifiez cette affirmation par deux arguments.

(2 points)
3. Proposez une période de cohabitation sous la V^e République.

(1 point)

Questions de géographie :

4. Indiquez deux caractéristiques de la puissance des mégalofoles.

(2 points)
5. Citez deux types d'acteurs majeurs de la mondialisation.

(2 points)
6. Parmi les propositions suivantes, choisissez et recopiez sur votre copie celle qui correspond à la définition de Zone Économique Exclusive :
 - a- Espace dans lequel une seule activité économique est pratiquée.
 - b- Espace terrestre dont l'exploitation est réservée à un seul pays.
 - c- Espace maritime qu'un seul pays peut explorer et exploiter économiquement, mais dans lequel la circulation reste libre.

(1 point)

SECONDE PARTIE

(10 points)

Le candidat ou la candidate traitera, au choix, UN SEUL des quatre exercices.

Exercices portant sur les sujets d'étude du programme d'histoire

Exercice 1. Sujet d'étude : L'Algérie de 1954 à 1962.

Document 1 : Extraits de la proclamation du Front de Libération Nationale, 1^{er} novembre 1954, justifiant les attentats de la « Toussaint rouge ».

« Nous considérons avant tout qu'après des décades¹ de lutte, le mouvement national a atteint sa phase de réalisation. En effet, le but d'un mouvement révolutionnaire étant de créer toutes les conditions d'une action libératrice, nous estimons que, sous ses aspects internes, le peuple est uni derrière le mot d'ordre [...]. Pour préciser, nous retraçons ci-après, les grandes lignes de notre programme politique :

But :

L'Indépendance nationale par :

- 1) La restauration de l'État algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques.
- 2) Le respect de toutes les libertés fondamentales sans distinction de race et de confession.

Objectifs intérieurs : [...] Rassemblement et organisation de toutes les énergies saines du peuple algérien pour la liquidation du système colonial. [...]

Moyens de lutte : Conformément aux principes révolutionnaires et compte tenu des situations intérieure et extérieure, la continuation de la lutte par tous les moyens jusqu'à la réalisation de notre but. [...]

En contrepartie :

- 1) Les intérêts français, culturels et économiques, honnêtement acquis, seront respectés ainsi que les personnes et les familles.
- 2) Tous les Français désirant rester en Algérie auront le choix de leur nationalité. [...]

Algérien ! Nous t'invitons à méditer notre charte ci-dessus. Ton devoir est de t'y associer pour sauver notre pays et lui rendre sa liberté ; le Front de Libération Nationale est ton front, sa victoire est la tienne. Quant à nous, résolus à poursuivre la lutte, sûrs de tes sentiments anti-impérialistes, nous donnons le meilleur de nous-mêmes à la patrie. »

¹ Décades = décennies (tous les 10 ans).

Source : « textes fondateurs de la République algérienne », site internet de la Présidence de la République algérienne.

Document 2 : « Une » du journal *L'Echo d'Alger* du 7 novembre 1954.

4 PAGES DE SPORTS
ECHO SPORTS
UNE PAGE ILLUSTRÉE

L'ÉCHO D'ALGER
12 FRANCS
En vente aux kiosques de France et de l'étranger. Abonnement : 1200 francs par an. Prix unique par numéro.

Tout ce qui bulle.
VERNICIRE

M. MITTERRAND dans une déclaration radiodiffusée :

**L'ALGÉRIE C'EST LA FRANCE
ET LA FRANCE NE RECONNAÎTRA PAS
CHEZ ELLE D'AUTRE AUTORITÉ QUE LA SIENNE**

LES TROUPES ÉTANT SOLIDEMENT INSTALLÉES

*La véritable opération
de nettoyage de l'Aurès
va commencer
dans quelques jours*

Chaque jour verra l'autorité de l'Etat s'affirmer d'avantage et le statut de l'Algérie entrera de plus en plus dans les faits. Investissements et grands travaux, formation professionnelle, fonction publique, décentralisation administrative seront l'objet de prochaines mesures.



Le seul responsable de l'insécurité est le FLN.

À L'EST D'HONKAIKO (Japon)
**Un appareil U.S.
est abattu
par des "Mig"**

Questions :

1. A l'aide des deux documents, décrivez la situation en Algérie en novembre 1954.
2. Dans le document 1, relevez trois aspects du projet que porte le FLN.
3. « Le FLN s'adresse à la fois à la population algérienne et française ». Justifiez cette affirmation à l'aide du document 1.
4. A l'aide du document 2, montrez que la proclamation du FLN (document 1) n'est pas prise en compte par le gouvernement français en 1954.

Exercice 2. Sujet d'étude : Léopold Sédar Senghor (1906 - 2001).

Document 1 : « Le français langue de culture ».

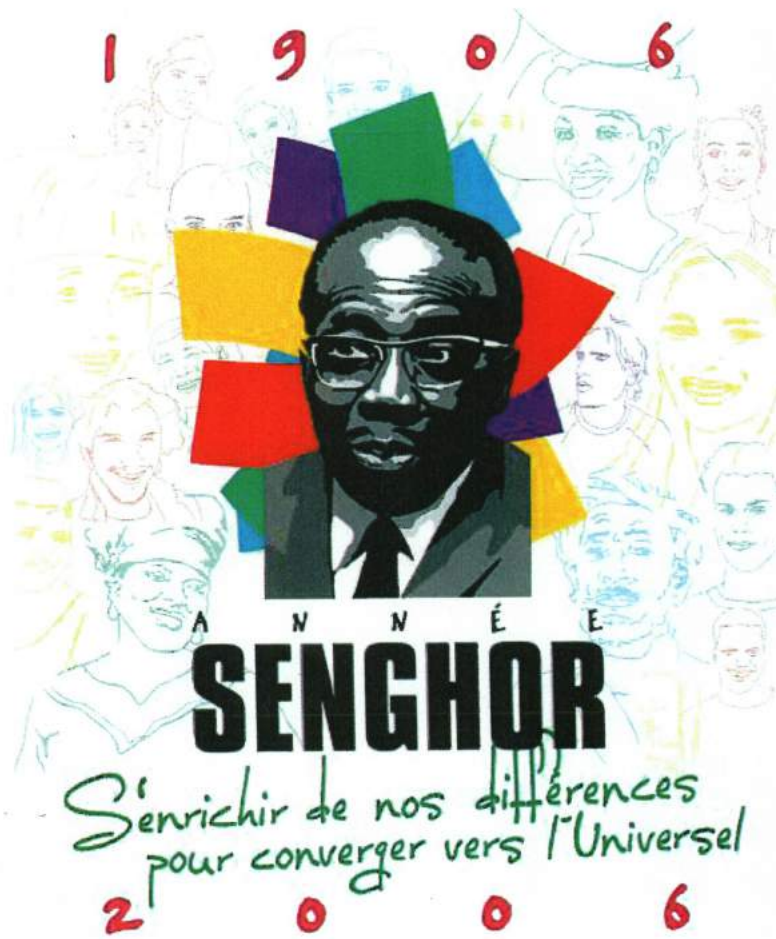
C'était en 1937. J'enseignais alors le français depuis deux ans au lycée Descartes de Tours. Venu passer les grandes vacances dans mon Sénégal natal, je fus sollicité de donner une conférence. [...] Mon propos était de montrer comment, au contact des réalités « coloniales », c'est-à-dire des civilisations ultramarines, l'humanisme français s'était enrichi, s'approfondissant en s'élargissant pour intégrer les valeurs de ces civilisations. [...] Que représente pour moi, écrivain noir, l'usage du français ? La question mérite d'autant plus réponse qu'on s'adresse, ici, au poète et que j'ai défini les langues négro-africaines « des langues poétiques ». [...] L'avantage, c'était, essentiellement, la richesse du vocabulaire et le fait que le français est une langue d'une audience internationale. [...] Que conclure de tout cela, sinon que nous, politiques noirs, nous, écrivains noirs, nous sentons, pour le moins, aussi libres à l'intérieur du français que de nos langues maternelles. [...]. Il n'est pas question de renier les langues africaines. Pendant des siècles, peut-être des millénaires, elles seront encore parlées, exprimant les immensités abyssales¹ de la Négritude. [...] Au moment que se construit la Civilisation de l'Universel, il est, d'un mot, question de nous servir de ce merveilleux outil trouvé dans les décombres du régime colonial. De cet outil qu'est la langue française. La Francophonie c'est cet humanisme intégral qui se tisse autour de la Terre : cette symbiose² des « énergies dormantes » de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur complémentaire. »

Source : Léopold Sédar Senghor, revue Esprit, novembre 1962.

1 immensités abyssales : cette formule exprime la richesse des langues et des cultures africaines.

2 symbiose : association étroite, appelée à durer.

Document 2 : Affiche de l'Organisation Internationale de la Francophonie à l'occasion de « l'année Senghor » (2006), centenaire de sa naissance.



 ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
LA FRANCOPHONIE
<http://www.senghor.francophonie.org>

Questions :

1. A l'aide du document 1, relevez les éléments qui illustrent la richesse du parcours de Léopold Sédar Senghor.
2. En vous appuyant sur le document 1, expliquez comment Senghor présente l'intérêt d'utiliser à la fois le français et les langues africaines.
3. Montrez à l'aide du document 2 que l'engagement de Senghor pour la francophonie, évoqué dans le document 1, s'est réalisé dans un projet.
4. A l'aide du document 2, expliquez l'expression soulignée dans le document 1 : « Civilisation de l'Universel ».

Exercice 3. Sujet d'étude : Shanghai.

Document 1 : Shanghai, l'exemple d'une métropolisation accélérée.

« Shanghai est apparue ces dernières années comme l'une des principales métropoles émergentes de notre monde postbipolaire¹. Elle incarne, avec Pékin, le retour en force de la Chine sur la scène internationale et le succès de la politique économiquement réformatrice du régime communiste chinois². [...]

Pudong, à l'est de l'agglomération héritée, sur la rive droite du Huangpu, comprend le quartier d'affaires de Lujiazui, plusieurs zones économiques ouvertes aux investisseurs étrangers (Jinqiao, Zhanjiang), le nouveau port de Waigaoqiao à l'embouchure du Yangzi - doublé aujourd'hui par celui de Yangshan au sud-est de la municipalité - et l'aéroport international de Pudong.

Au-delà même des intérêts économiques, Pudong est surtout un gigantesque projet urbanistique. Il entend souligner la vocation métropolitaine de Shanghai à travers des réalisations urbaines prestigieuses : de très imposantes liaisons par ponts au-dessus du Huangpu ; l'édification de tours à Lujiazui (Perle de l'Orient, 1994 ; Jinmao, 1999 ; Centre financier mondial de Shanghai, 2008), à l'origine d'un nouveau front de mer face au Bund, façade historique de la ville portuaire de l'époque moderne ; l'aménagement depuis Lujiazui d'une avenue longue de 5 km et large de 100 m (l'avenue du Siècle), dessinée par un cabinet d'architecture français ; la mise en service d'un train magnétique à grande vitesse de conception allemande, le Maglev, depuis l'aéroport en 2004. Par ailleurs, Pudong se couvre de réalisations immobilières, qu'il s'agisse de tours de bureaux ou de résidences collectives de différents standings.

L'appel à des architectes et urbanistes étrangers permet d'impulser non seulement une modernisation audacieuse [...], mais aussi de souligner la vocation shanghaienne d'innover par des bâtiments à l'architecture sans équivalent dans aucune autre mégapole mondiale : aménagement de la place du Peuple, avec l'opéra, le musée d'urbanisme et le musée de Shanghai ; transformation d'une partie de la rue de Nankin (Est) en axe piétonnier ; création de grands hôtels (Portman Ritz-Carlton) ; réhabilitation à vocation touristique d'anciens quartiers de logements collectifs (Xin Tiandi). [...]

Enfin, lancée dans une logique de marketing urbain à l'échelle de la Chine - en concurrence avec Pékin et Hong Kong - mais aussi à celle du réseau des grandes métropoles asiatiques voire mondiales, Shanghai développe des infrastructures à même d'accueillir des manifestations de rayonnement international : le circuit destiné au Grand Prix de Chine de formule 1 et les opérations urbaines au sud du centre-ville, sur les deux rives du Huangpu, au niveau des ponts Nanpu et Lupu, en vue de l'Exposition universelle de 2010 ».

Extraits d'un article de Thierry Sanjuan intitulé « Shanghai, l'exemple d'une métropolisation accélérée », paru dans la revue Constructif, n°26, en Juin 2010.

¹- Postbipolaire : période consécutive à la fin de la Guerre Froide

²- A partir de la fin des années 1970, le gouvernement chinois a progressivement ouvert le pays au capitalisme et à la mondialisation.

Document 2 : Yangshan Port, premier port de conteneurs du monde.



Construit sur un terre-plein, Yangshan est relié au continent par le pont de Donghai long de 32 kilomètres.*

Photographie extraite de l'article de Song Yingee, « Automation transforms operation at ports », paru dans le journal ShanghaiDaily.com, le 23 Novembre 2016.

* terre-plein : étendue artificielle de terre gagnée sur l'eau.

Questions :

1. A l'aide du document 1, relevez deux secteurs où Shanghai occupe une place majeure à l'échelle mondiale.
2. A l'aide des deux documents, identifiez les aménagements favorisant l'ouverture sur le monde de la ville de Shanghai.
3. A l'aide du document 1, montrez que Shanghai est en concurrence avec d'autres métropoles asiatiques.
4. « Pudong contribue au dynamisme économique de Shanghai ». Justifiez cette affirmation à l'aide du document 1.

Exercice 4. Sujet d'étude : Londres.

Document 1 : La City de Londres.

« Trois petits kilomètres carrés connus sous le nom de « Square Mile », [...] la City est à la fois centre historique et géographique de la capitale britannique et, surtout, quartier général de la finance européenne et mondiale, au coude-à-coude avec Wall Street. Le cœur battant de l'extraordinaire puissance économique du pays.

[La City] désigne l'ensemble des services financiers de la ville, y compris ceux localisés à Mayfair, Inner Temple et Middle Temple comme à Canary Wharf, sorti de terre dans le district de Tower Hamlets dans les années 1980. Une addition de quartiers d'affaires qui cumule les superlatifs : 400 000 salariés, 500 banques internationales, des centaines de compagnies d'assurances, de comptabilité et de services financiers... Tous ceux qui travaillent ici évoquent le dynamisme et l'énergie qui se dégagent de ce lieu. Et toute personne ou entreprise qui veut lever des fonds sait, quelle que soit sa nationalité, qu'il faut passer par la City.

Pour se faire une idée de cette puissance, il suffit de se rendre à Canary Wharf en fin d'après-midi. À la sortie des hautes tours des plus grandes banques de la planète – HSBC, JP Morgan, Goldman Sachs... –, le flux ininterrompu des salariés vers le métro évoque l'activité d'une ruche. Plus de 200 nationalités se mêlent ici. La City est un melting-pot, « un pôle d'excellence de la finance qui attire les meilleurs talents de tous les pays et dans tous les domaines – banques, transactions financières, assurance, services juridiques, comptabilité, fiscalité... », souligne René Defossez, un Français qui travaille ici pour Natixis.

« En tant que cabinet d'avocats global, nous représentons des entreprises multinationales à travers le monde, qui nous disent que Londres est un centre économique et financier d'importance vitale pour elles, confirme Susan Bright, associée du cabinet d'avocats Hogan Lovells. Londres est une ville du monde, c'est aussi une porte d'entrée vers l'Europe, avec de solides infrastructures, un système juridique très respecté avec des juges impartiaux, et l'anglais est une langue parlée à travers le monde, il est donc facile de faire des affaires ici. » [...]

Le vote du 23 juin 2016 en faveur du Brexit a fait naître une lourde menace dans le ciel de la City, qui évolue désormais dans une incertitude à durée indéterminée. *« Il est trop tôt pour le dire, avance un avocat de la place de Londres. Des entreprises réfléchissent à faire leurs affaires ailleurs et autrement, mais aucun lieu ne concentre ainsi autant d'atouts ! Pourquoi quitter l'UE, un projet qui nous concerne depuis seulement quarante ans, changerait nos atouts ? Notre succès vient de plus loin, de notre tradition et de plusieurs siècles d'histoire. ».* La City n'a pas dit son dernier mot ».

Extraits d'un article de Marie Dancer, intitulé « A la City de Londres, la finance dans l'Etat », paru dans le journal La Croix, le 20 Juillet 2017.

Document 2 : Piccadilly Circus.



Piccadilly Circus est un carrefour routier et un espace piéton. C'est l'une des places les plus emblématiques de Londres, attirant des centaines de millions de personnes chaque année.

Photographie de T. Mike extraite de l'article de M. Josh, « The Piccadilly Circus billboards are being switched off from Monday », paru dans TimeOut.com, le 16 janvier 2017.

Questions :

1. La City constitue le cœur économique de la capitale britannique. Justifiez cette affirmation à l'aide du document 1.
2. Identifiez les activités pratiquées à Piccadilly Circus (document 2).
3. A l'aide des deux documents, citez les différents acteurs présents dans les quartiers de la City et de Piccadilly Circus.
4. Relevez les atouts de Londres contribuant à son rayonnement mondial à l'aide des documents 1 et 2.
5. A l'aide du document 1, indiquez un élément qui pourrait limiter la puissance de la City.

ANNEXE A REMETTRE AVEC LA COPIE D'EXAMEN

L'Europe de 1947 à 1989



LÉGENDE :

..... pays fondateur de la Communauté Économique Européenne (France exclue)

..... pays de l'ancien bloc de l'Est aujourd'hui membre de l'Union européenne.

..... rideau de fer